

Avis public



PROMULGATION

RÈGLEMENT RCA07 17118

AVIS est par les présentes donné que le règlement ci-après décrit a été adopté par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à sa séance ordinaire du 15 janvier 2007, a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et des Régions, le 1^{er} mars 2007, et entre en vigueur conformément à la loi.

RÈGLEMENT RCA07 17118 : Règlement autorisant un emprunt de 4 693 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection routière et de signalisation

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 21 mars 2007.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Elaine Doyle".

Elaine Doyle, avocate
Secrétaire d'arrondissement